

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN01620181015536

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emplois de catégories A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Madame la préfète de Charente

Transmis

Au représentant de l'Etat

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à ANGOULEME le 15 octobre 2018

MME Sylviane BUTON
Vice-Présidente du CDG 16

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

| N° de déclaration | Grade | Intitulé du poste | Motif d'annulation | Temps de travail | Collectivité | Poste à pourvoir le | N° du précédent arrêté |
|-------------------|-------------------------------|--|---------------------------|-------------------|--|---------------------|------------------------|
| V01618086069001 | Adjoint technique territorial | Ouvrier polyvalent Plus de détail | Annulation du recrutement | Temps non complet | SIVOS MONTEMBOEUF ST ADJUTORY-VITRAC... 16310 MONTEMBOEUF | 01/09/2018 | 01620180831600 |